RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ACTE D'ENGAGEMENT

MARCHÉ PUBLIC DE MAÎTRISE D'ŒUVRE

Maitrise d'œuvre pour la seconde phase de renaturation des berges françaises du Rhin entre Huningue et Lauterbourg

Marché n° 2671F0100

VOIES NAVIGABLES DE FRANCE
4 quai de Paris
CS-30 367
67010 STRASBOURG CEDEX

L'ESSENTIEL DE L'ACTE D'ENGAGEMENT		
	**Objet**	Maitrise d'œuvre pour la seconde phase de renaturation des berges françaises du Rhin entre Huningue et Lauterbourg
	**Mode de passation**	Appel d'offres ouvert
	**Type de contrat**	Marché public
	**Prix**	Prix global forfaitaire
	**Variantes**	Sans
	**PSE**	Sans
	**Avance**	Avec
	**Clauses sociales**	Sans
	**Clauses environnementales**	Avec

SOMMAIRE

1 - Identification de l'acheteur 4
2 - Identification du co-contractant 4
3 - Dispositions générales 6
3.1 - Objet 6
3.2 - Mode de passation 6
3.3 - Forme de contrat 6
4 - Prix 6
5 - Durée et Délais d'exécution 7
6 - Paiement 7
7 - Avance 8
8 - Engagement relatif à l'action d'insertion sociale 8
9 - Nomenclature(s) 8
10 - Signature 9
ANNEXE N° 1 : RÉPARTITIONS DES HONORAIRES 11
ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS 12
ANNEXE N° 3 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ 15

1 - Identification de l'acheteur

Nom de l'organisme : VOIES NAVIGABLES DE FRANCE

Personne habilitée à donner les renseignements relatifs aux nantissements et cessions de créances : Monsieur le Directeur Territorial de Voies Navigables de France à Strasbourg

Ordonnateur : Monsieur le Directeur Territorial de Voies Navigables de France à Strasbourg

Monsieur l'Agent Comptable Secondaire pour la Direction Territoriale Nord-Est et la Direction Territoriale de Strasbourg
169, rue de Newcastle - CS 80062
54036 NANCY cedex

2 - Identification du co-contractant

Après avoir pris connaissance des pièces constitutives du marché indiquées à l'article "pièces contractuelles" du Cahier des clauses administratives particulières qui fait référence au CCAG - Maîtrise d'œuvre et conformément à leurs clauses et stipulations ;

☐ Le signataire (Candidat individuel),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

☐ m'engage sur la base de mon offre et pour mon propre compte ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ engage la société sur la base de son offre ;

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	

Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

☐ Le mandataire (Candidat groupé),

M / Mme	
Agissant en qualité de	

désigné mandataire :

☐ du groupement solidaire

☐ solidaire du groupement conjoint

☐ non solidaire du groupement conjoint

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	
Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

Le co-traitant* n° :

Nom commercial et dénomination sociale	
Adresse	
Courriel	
Numéro de téléphone	
Numéro de SIRET	

Code APE	
Numéro de TVA intracommunautaire	

S'engage, au nom des membres du groupement [1], sur la base de l'offre du groupement,
à exécuter les prestations demandées dans les conditions définies ci-après ;

L'offre ainsi présentée n'est valable toutefois que si la décision d'attribution intervient dans un délai de 120 jours à compter de la date limite de réception des offres fixée par le règlement de la consultation.

3 - Dispositions générales

3.1 - Objet

Le présent Acte d'Engagement concerne :
Maitrise d'œuvre pour la seconde phase de renaturation des berges françaises du Rhin entre Huningue et Lauterbourg

3.2 - Mode de passation

La procédure de passation est : l'appel d'offres ouvert. Elle est soumise aux dispositions des articles L. 2124-2, R. 2124-2 1° et R. 2161-2 à R. 2161-5 du Code de la commande publique.

3.3 - Forme de contrat

Le marché à tranches optionnelles sera conclu en application des articles R. 2113-4 à R. 2113-6 du Code de la commande publique. Les prestations sont divisées en une tranche ferme et 2 tranches optionnelles.

4 - Prix

Les prestations du maitre d'œuvre seront réglées par un prix global et forfaitaire (forfait de rémunération).

La part de l'enveloppe prévisionnelle du maitre de l'ouvrage affectée aux travaux est fixée à :

Tranche	Désignation	Coût prévisionnel HT
TF	Commune de Munchhausen approximativement entre les PK 342.0 et 342.8	1 370 000,00 €
TO001	Commune de Munchhausen approximativement entre les PK 342.8 et 343.6	1 350 000,00 €
TO002	Commune de Marckolsheim approximativement entre les PK 238.9 et 239.7 Commune de Blodelsheim approximativement entre les PK 206.5 et 207.3	1 350 000,00 €

Le coût prévisionnel définitif sera établi dans les conditions prévues au CCAP.

Le taux de rémunération (t) est fixé à :

Tranche	Désignation	t
TF	Munchhausen - PK 342.0 à 342.8	……%
TO001	Munchhausen - PK 342.8 à 343.6	……%
TO002	Marckolsheim - PK 238.9 à 239.7 Blodelsheim - PK 206.5 à 207.3	……%

(1) Cette annexe est à dupliquer en autant d'exemplaires que nécessaire et elle est recommandée dans le cas de groupement conjoint

Le forfait de rémunération est provisoire. Il correspond au produit du taux de rémunération t par le montant de l'enveloppe financière affectée aux travaux par le maître de l'ouvrage.

Le forfait de rémunération total est fixé à :

Tranche	Désignation	Forfait € HT	Montant TVA	Forfait € TTC
TF	Munchhausen PK 342.0 à 342.8			
TO001	Munchhausen PK 342.8 à 343.6			
TO002	Marckolsheim PK 238.9 à 239.7 Blodelsheim PK 206.5 à 207.3			
Montant total				

Soit en toutes lettres :

.....

Le titulaire s'engage à ne percevoir aucune autre rémunération d'un tiers au titre de la réalisation de l'opération objet du présent contrat ou de ses Avenants.

5 - Durée et Délais d'exécution

La durée prévisionnelle d'exécution des prestations est définie au CCAP.

Durée prévisionnelle des travaux :
Les travaux font l'objet de trois tranches fonctionnelles. Chaque tranche est réalisée selon le calendrier budgétaire de l'opération présenté dans le programme de l'opération. Ainsi, le délai global cumulé d'exécution des travaux est de 3 ans.

6 - Paiement

Le pouvoir adjudicateur se libèrera des sommes dues au titre de l'exécution des prestations en faisant porter le montant au crédit du ou des comptes suivants :

Titulaire du compte	
Prestations concernées	
Domiciliation	
Code banque	
Code guichet	

N° de compte	
Clé RIB	
IBAN	
BIC	

En cas de groupement, le paiement est effectué sur [1] :

☐ un compte unique ouvert au nom du mandataire ;

☐ les comptes de chacun des membres du groupement suivant les répartitions indiquées en annexe du présent document.

Nota :Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que seules les dispositions du CCAP s'appliquent.

7 - Avance

Le candidat renonce au bénéfice de l'avance (cocher la case correspondante) :

☐ NON

☐ OUI

Nota : Si aucune case n'est cochée, ou si les deux cases sont cochées, le pouvoir adjudicateur considérera que l'entreprise renonce au bénéfice de l'avance.

8 - Engagement relatif à l'action d'insertion sociale

Le candidat déclare avoir pris connaissance des dispositions du Cahier des clauses administratives particulières relatives à l'action obligatoire d'insertion en faveur de personnes rencontrant des difficultés sociales et/ou d'insertion professionnelle.

Pour assurer la mise en œuvre de l'action d'insertion, il s'engage à réserver, dans l'exécution et sur la durée du marché, un nombre d'heures d'insertion au moins égal à celui figurant dans le Cahier des clauses administratives particulières.

9 - Nomenclature(s)

La classification conforme au vocabulaire commun des marchés européens (CPV) est :

Code principal	Description
71300000-1	Services d'ingénierie

La nomenclature interne se décompose de la façon suivante :

Nomenclature	Libellé
36.04.02	Prestation de maîtrise d'œuvre (MOE)

(1) Cocher la case correspondant à votre situation

10 - Signature

ENGAGEMENT DU CANDIDAT J'affirme (nous affirmons) sous peine de résiliation du marché à mes (nos) torts exclusifs que la (les) société(s) pour laquelle (lesquelles) j'interviens (nous intervenons) ne tombe(nt) pas sous le coup des interdictions découlant des articles L. 2141-1 à L. 2141-14 du Code de la commande publique.
A
Le

Signature du candidat, du mandataire ou des membres du groupement
Merci de ne pas verrouiller l'acte d'engagement après signature électronique, afin de faciliter la signature de VNF.

L'AUTORITÉ CHARGÉE DU CONTRÔLE BUDGÉTAIRE

A Paris, Le

ACCEPTATION DE L'OFFRE PAR LE POUVOIR ADJUDICATEUR

Le montant global de l'offre acceptée par le pouvoir adjudicateur est indiqué à l'article 4 du présent Acte d'Engagement.

La présente offre est acceptée

A Strasbourg,
Signature du représentant du pouvoir adjudicateur :

(1) Date et signature originales

NANTISSEMENT OU CESSION DE CRÉANCES

Copie délivrée en unique exemplaire pour être remise à l'établissement de crédit en cas de cession ou de nantissement de créance de :

☐ La totalité du marché dont le montant est de (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

☐ La totalité du bon de commande n° afférent au marché (indiquer le montant en chiffres et lettres) :
.

☐ La partie des prestations que le titulaire n'envisage pas de confier à des sous-traitants bénéficiant du paiement direct, est évaluée à (indiquer en chiffres et en lettres) :
.

☐ La partie des prestations évaluée à (indiquer le montant en chiffres et en lettres) :
.

et devant être exécutée par : en qualité de :

☐ membre d'un groupement d'entreprise

☐ sous-traitant

A
Le

Signature [1]

(1) Date et signature originales

ANNEXE N° 1A : RÉPARTITIONS DES HONORAIRES de la tranche ferme

Forfait de rémunération : € HT
Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche ferme (Munchhausen approximativement entre les PK 342.0 et 342.8) :
1 370 000 €HT

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Éléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
AVP-PRO							
AMT*							
VISA							
DET-OPC							
AOR							
MC 1							
TOTAL	100,00%						

*La mission AMT concerne la passation des marchés de travaux de l'ensemble des tranches.

ANNEXE N° 1B : RÉPARTITIONS DES HONORAIRES de la tranche optionnelle 1

Forfait de rémunération : € HT
Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche optionnelle 1 (Munchhausen approximativement entre les PK 342.8 et 343.6) : 1 350 000 €HT

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Éléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
AVP-PRO							
VISA							
DET-OPC							
AOR							
MC 1							
TOTAL	100,00%						

ANNEXE N° 1C : RÉPARTITIONS DES HONORAIRES de la tranche optionnelle 2

Forfait de rémunération : € HT
Part de l'enveloppe financière prévisionnelle affectée aux travaux de la tranche optionnelle 2 (Marckolsheim approximativement entre les PK 238.9 et 239.7 et Blodelsheim approximativement entre les PK 206.5 et 207.3) : 1 350 000 €HT

Les pourcentages de chaque élément de mission sont les suivants :

Éléments de mission	Total sur honoraire %	Total global HT	Répartition par cotraitant				
			Part de	Part de	Part de	Part de	Part de
AVP-PRO							
VISA							
DET-OPC							
AOR							
MC 1							
TOTAL	100,00%						

ANNEXE N° 2 : DÉSIGNATION DES CO-TRAITANTS ET RÉPARTITION DES PRESTATIONS

Désignation de l'entreprise	Prestations concernées	Montant HT	Taux TVA	Montant TTC
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
Dénomination sociale : SIRET : ……..Code APE…… N° TVA intracommunautaire : Adresse :				
	Totaux			

ANNEXE N° 3 : COÛTS JOURNALIERS SERVANT DE BASE AUX MODIFICATIONS DU MARCHÉ

Cotraitants	Nature de l'intervenant			
	Préciser la qualité de l'intervenant Direction (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Chef de projet (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Assistant – Technicien (Montant journée)	Préciser la qualité de l'intervenant Autres (Montant journée)
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT
	€ HT	€ HT	€ HT	€ HT